



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT CMI-S / CES



## TITULAIRE DE LA CARTE CMI-S / CES

Madame

Monsieur

Nom\* .....

Prénom\* .....

Téléphone\* ..... Portable\* .....

E-mail\* .....

N° CMI-S / CES \* .....

## ADRESSE

N° de la voie\* ..... Bd  Av.  Rue  Autre : .....

Nom de la voie\* .....

Complément\* .....

Ville\* ..... Code Postal .....

## MANDATAIRE

Madame

Monsieur

Nom\* .....

Prénom\* .....

E-mail\* .....

N° de la voie\* ..... Bd  Av.  Rue

Nom de la voie\* .....

Complément\* .....

Ville\* ..... Code Postal .....

*Documents à présenter obligatoirement originaux + photocopies*

- L'original de la carte CMI-S ou CES
- L'attestation de l'organisme délivrant la carte CES
- Une pièce d'identité originale en cours de validité du titulaire de la carte CMI-S ou CES (En cas de mandataire fournir une procuration et une pièce d'identité originale en cours de validité du mandataire).
- Le certificat d'immatriculation du véhicule (carte grise) auquel l'abonnement doit être rattaché.



## DÉCLARATION DU VÉHICULE RATTACHÉ À LA CARTE CMI-S / CES

Marque\* ..... Modèle\* .....  
Immatriculation\* .....

## DÉCLARATION DU VÉHICULE N° 1 AU NOM DES PARENTS

Marque\* ..... Modèle\* .....  
Immatriculation\* .....

## DÉCLARATION DU VÉHICULE N° 2 AU NOM DES PARENTS

Marque\* ..... Modèle\* .....  
Immatriculation\* .....

Nice, le .....

Signature :

\*Mentions obligatoires

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la Mission Stationnement Voirie de la Ville de NICE afin de faciliter la gestion des stationnement réglementés sur le territoire de la commune.

Le traitement de vos données nécessaire au suivi de votre demande repose sur votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Ville de NICE : [dpd@nicedazur.org](mailto:dpd@nicedazur.org)

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du service de la Mission Stationnement Voirie aux seules fins définies ci-avant et sont conservées le temps de la validité de votre abonnement + 3 mois.

Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement.

Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous pouvez vous adresser au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Ville de NICE : [dpd@nicedazur.org](mailto:dpd@nicedazur.org)

Vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la CNIL, si vous estimez après avoir contacté le service de la Mission Stationnement Voirie, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.»

